

Vos questions / nos réponses

Mon mari est accroc à la cocaine

Par [Profil supprimé](#) Postée le 18/06/2014 11:57

Voilà depuis plus de 1 ans mon mari est accroc à la cocaine au début il m'a dit qu'il la prenait pas le nez mais depuis février on m'a appris qu'il la fume (basé avec de l'ammoniac) donc je lui est ai parlé car il doit des sommes d'argent monstrueux et en plus à volé un chèque à ma mère et encaisser 1000€ et en plus me volé de l'argent je sais plus quoi faire car il me demande de l'aide à arrêté et je sais pas quoi faire moi maman de 3 enfants et enceinte je suis perdu ou me renseigner

Mise en ligne le 19/06/2014

Bonjour,

Votre mari semble en effet pris dans une dépendance à la cocaïne, et sa consommation augmente de manière importante. Il est difficile une fois la dépendance installée de s'en sortir seul, et il est plutôt positif qu'il vous ait demandé de l'aide.

Il existe des structures spécialisées qui proposent aide et conseils aux usagers de drogues, mais aussi à leur entourage. Vous pouvez informer votre mari de leur existence et l'accompagner ou l'encourager à consulter pour être aidé.

Nous vous suggérons également d'avoir recours à leurs services. Ces structures sont des CSAPA (Centres de soins en addictologie). Des médecins, psychologues et travailleurs sociaux spécialisés sur la dépendance proposent des consultations anonymes et gratuites.

Accueillie par des professionnels qui ont l'habitude de recevoir l'entourage de personnes dépendantes, vous pourrez travailler à vous renforcer et à poser vos limites afin de protéger en priorité vos enfants et vous-même sans pour autant abandonner votre conjoint. Vous pouvez également demander à rencontrer un travailleur social concernant les problèmes d'argent qu'engendrent les consommations de votre mari.

Nous vous indiquons ci-dessous l'adresse d'un CSAPA pour votre mari et vous-même. Et l'adresse d'un centre de cure pour votre mari. Il existe d'autres centres hospitaliers qui proposent des cures, vous pouvez nous contacter par téléphone pour trouver ces adresses ou en faire la demande au CSAPA de Vannes.

Sachez enfin que nous proposons un soutien ponctuel par téléphone si vous en aviez besoin ou si vous aviez d'autres questions. Nous sommes joignables 7j/7 de 08h à 02h au 0 800 23 13 13. L'appel est gratuit (depuis un poste fixe) et anonyme.

Nous vous souhaitons de trouver l'accompagnement qui vous soutiendra vous, votre conjoint, et votre famille.

Bien à vous.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA Douar Nevez à Vannes

6 rue du capitaine Jude
56000 VANNES

Tél : 02 97 01 34 18

Site web : www.douarnevez.com

Accueil du public : Sur rendez-vous : Lundi : 8h45 - 17h30, Mardi : 8h45 -13h45 /17h à 19h, Mercredi de 8h45 à 15h30, Jeudi : 8h45 - 18h00, Vendredi : 8h45-16h.

Consultat° jeunes consommateurs : Sur place et sur rendez vous. Consultation à la Maison des Adolescents/ tous les mercredi de 10h à16h sur rendez-vous ainsi qu'à la Mission locale : tous les lundi après-midi (prise de rendez-vous au 02 97 01 65 40)

Substitution : Délivrance de traitement de substitution pour les usagers suivis tous les jours de 9h30 à 13h00

[Voir la fiche détaillée](#)

Unité de soin en Addictologie- Site le Pratel

20 boulevard du Général Maurice Guillaudot
Site le Pratel
Vanne VANNES

Tél : 02 97 29 21 10

Site web : www.ch-bretagne-atlantique.fr

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 17h30

Accueil du public : Consultation du lundi au vendredi sur rendez-vous

[Voir la fiche détaillée](#)